


Nom, prénom du candidat :		REFERENTIEL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION INTERIEURE GAZ A USAGE DOMESTIQUE (Elaboré selon la norme XP P 45-500)																	
CONTRÔLES – INSTALLATION Cocher la case ou entourer l'anomalie																			
Article	N° fiche	Points de contrôle		OUI	NON														
C.1	2	Tuyauteries fixes – Matériaux																	
		2a) les éléments ci-dessous sont respectés :		<input type="checkbox"/>	A2														
		<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Matériaux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Plomb avec GN</td> <td style="text-align: center;">OUI</td> </tr> <tr> <td>Plomb avec GPL</td> <td style="text-align: center;">NON</td> </tr> <tr> <td>Cuivre</td> <td style="text-align: center;">OUI</td> </tr> <tr> <td>Acier</td> <td style="text-align: center;">OUI</td> </tr> <tr> <td>Polyéthylène (PE)</td> <td style="text-align: center;">OUI si enterré</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td style="text-align: center;">NON</td> </tr> </tbody> </table>		Matériaux		Plomb avec GN	OUI	Plomb avec GPL	NON	Cuivre	OUI	Acier	OUI	Polyéthylène (PE)	OUI si enterré	Autres	NON		
Matériaux																			
Plomb avec GN	OUI																		
Plomb avec GPL	NON																		
Cuivre	OUI																		
Acier	OUI																		
Polyéthylène (PE)	OUI si enterré																		
Autres	NON																		
		2b) la tuyauterie en PE pénètre à l'intérieur du bâtiment		A2	<input type="checkbox"/>														
		2c) la tuyauterie en PE remonte en coffret, elle est protégée mécaniquement et/ou protégée contre les effets de la lumière		<input type="checkbox"/>	A2														
C.2	5	Tuyauteries fixes – Espace annulaire																	
		5) l'espace annulaire à la pénétration dans l'habitation est visible <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON																	
		Si OUI, il est obturé		<input type="checkbox"/>	A1														
C.3	6	Installation intérieure – Etanchéité apparente																	
		Présence d'un compteur en fonctionnement : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON : réaliser essai 6c)																	
		Non étanchéité observée par test de rotation du compteur :																	
		6a) par lecture d'un débit inférieur ou égal à 6 l/h		A1	<input type="checkbox"/>														
		6b1) par lecture d'un débit supérieur à 6 l/h avec robinet(s) de commande ouvert(s)		DGI	<input type="checkbox"/>														
		6b2) par lecture d'un débit supérieur à 6 l/h avec robinet(s) de commande fermé(s)		DGI	<input type="checkbox"/>														
		6b3) par lecture d'un débit supérieur à 6 l/h sur les tuyauteries fixes et en aval des robinets de commande		DGI	<input type="checkbox"/>														
		Non étanchéité observée sans mesure de débit (utilisation de produit moussant)																	
		6c) au moins un défaut d'étanchéité a été observé		DGI	<input type="checkbox"/>														
A1 : anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure. A2 : anomalie nécessitant une réparation dans les meilleurs délais. DGI (danger grave et immédiat) : anomalie grave nécessitant l'interruption de l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts.																			

CONTRÔLES – INSTALLATION (suite) Cocher la case ou entourer l'anomalie				
Article	N° fiche	Points de contrôle	OUI	NON
C.4	7a	Organe de coupure supplémentaire		
		7a1) absence de l'organe de coupure supplémentaire	A1	<input type="checkbox"/>
		7a2) si installation GPL, le robinet est adapté à la pression de service	<input type="checkbox"/>	DGI
		7a3) l'organe de coupure est accessible	<input type="checkbox"/>	A1
		7a4) l'organe de coupure est manœuvrable	<input type="checkbox"/>	A1
C.5	7 b, c	GPL en récipient – 1^{ère} détente – Détendeur, inverseur et limiteur		
		Type de l'installation :		
		- citerne propane <input type="checkbox"/>		
		- bouteille propane <input type="checkbox"/>		
		- bouteille butane <input type="checkbox"/>		
		7b) présence de première détente sur une installation	<input type="checkbox"/>	DGI
		7c) présence d'un limiteur de pression ou d'un second détenteur	<input type="checkbox"/>	A2
C.6	8	Robinet de commande d'appareil		
		8a1) présence pour chaque appareil en place d'un robinet de commande	<input type="checkbox"/>	A1
		8a2) accessibilité de chaque robinet de commande	<input type="checkbox"/>	A1
		8a3) manœuvrabilité de chaque robinet de commande	<input type="checkbox"/>	A1
		8b) l'extrémité du robinet ou de la tuyauterie en attente est obturée	<input type="checkbox"/>	A2
C.7	9	GPL – Robinet de commande d'appareil ou détenteur-déclencheur		
		9) présence d'un détenteur-déclencheur ou d'un robinet de commande ou matériel en place non adapté	<input type="checkbox"/>	A2
C.8	10	Appareil adapté à la nature et à la pression du gaz		
		10) au moins un appareil installé est apparemment inadapté à la nature du gaz	A2	<input type="checkbox"/>
C.9		Raccordement en gaz des appareils par tuyaux non rigides		
	11	11) matériel autorisé d'emploi	<input type="checkbox"/>	A2
	12	12) état défectueux	DGI	<input type="checkbox"/>
	13	13) longueur supérieure à 2 m	A1	<input type="checkbox"/>
	14	14) date limite d'utilisation dépassée ou pas lisible	A1	<input type="checkbox"/>
	15	15a) passage dans les zones dangereuses	A2	<input type="checkbox"/>
		15b) visitable	<input type="checkbox"/>	A1

A1 : anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure. **A2** : anomalie nécessitant une réparation dans les meilleurs délais.
DGI (danger grave et immédiat) : anomalie grave nécessitant l'interruption de l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts.

CONTRÔLES – INSTALLATION (suite)				
Cocher la case ou entourer l'anomalie				
Article	N° fiche	Points de contrôle	OUI	NON
C.10	16	Raccordement en gaz des appareils de cuisson par tube souple		
		16a) calibre tube souple adapté aux abouts de raccordement	<input type="checkbox"/>	DGI
		16b) tube souple monté sur about(s) annelé(s) conforme(s) et suffisamment engagé	<input type="checkbox"/>	DGI
		16c1) tube souple alimentant en gaz un appareil de cuisson encastré	A2	<input type="checkbox"/>
		16c2) tube souple équipé de colliers de serrage appropriés	<input type="checkbox"/>	A1
C.11	17	Raccordement en gaz des appareils par tuyauterie rigide		
		17) un appareil raccordé en gaz par tuyauterie rigide est fixé au sol ou immobilisé sous son propre poids	<input type="checkbox"/>	A1
C.12	18	Appareil dans un local adapté		
		Chaque appareil est prévu ou installé dans un local ou une pièce réglementaire (volume et ouvrants)		
		18a) pour un chauffe-eau non raccordé 8,72 kW : Volume inférieur à 15 m ³ ou pas d'ouvrant sur l'extérieur	A2	<input type="checkbox"/>
		18b) pour un appareil autre qu'un CENR	A1	<input type="checkbox"/>
C.13	19	Ventilation du local – Amenée d'air		
		Appareils autres que le chauffe-eau 8,72 kW non raccordé : appareil de cuisson seul, chaudière, radiateur, ...		
		19.1) l'amenée d'air est absente	A2	<input type="checkbox"/>
		19.2) l'amenée d'air du local est manifestement insuffisante (section d'orifice ou présence de modules)	A2	<input type="checkbox"/>
		19.3) le passage de transit pour l'amenée d'air indirecte est insuffisant	A2	<input type="checkbox"/>
		19.4) l'amenée d'air directe est située à plus de 30 cm de hauteur	A2	<input type="checkbox"/>
		19.5) l'amenée d'air indirecte transite par WC, ou par autre logement, ou par une partie commune	A2	<input type="checkbox"/>
		19.6) l'amenée d'air est obturée	A2	<input type="checkbox"/>
		19.7) l'amenée d'air est obturable	A2	<input type="checkbox"/>
C.14	20	Ventilation du local – Sortie d'air. Pour un appareil non raccordé autre qu'un chauffe-eau non raccordé		
		20.1) la sortie d'air est absente	A1	<input type="checkbox"/>
		20.2) la sortie d'air est manifestement insuffisante (section d'orifice ou présence de modules)	A1	<input type="checkbox"/>
		20.3) la sortie d'air est obturée	A1	<input type="checkbox"/>
		20.4) la sortie d'air est obturable	A1	<input type="checkbox"/>
		20.5) elle est constituée par un dispositif non adapté	A1	<input type="checkbox"/>
		20.6) elle est constituée par un dispositif de ventilation mécanique (hotte aspirante, ...) ne répondant pas aux critères d'installation	A1	<input type="checkbox"/>
A1 : anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure. A2 : anomalie nécessitant une réparation dans les meilleurs délais. DGI (danger grave et immédiat) : anomalie grave nécessitant l'interruption de l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts.				

CONTRÔLES – INSTALLATION (suite)				
Cocher la case ou entourer l'anomalie				
Article	N° fiche	Points de contrôle	OUI	NON
C.15	21	Ventilation du local – Amenée d'air et sortie d'air directes		
		21) la sortie d'air est directe, l'amenée d'air est directe	<input type="checkbox"/>	A1
C.16	22	Chauffe-eau non raccordé – Dispositif de contrôle de la viciation de l'atmosphère et de l'encrassement du corps de chauffe		
		22) l'appareil est de type chauffe-eau non raccordé à triple sécurité	<input type="checkbox"/>	DGI
C.17	23	Chauffe-eau non raccordé – Local adapté		
		23) il est situé dans un local adapté	<input type="checkbox"/>	DGI
C.18	24	Chauffe-eau non raccordé – Ventilation du local		
		Amenée d'air :		
		24a1) elle est absente	DGI	<input type="checkbox"/>
		24a2) elle est manifestement insuffisante	A2	<input type="checkbox"/>
		24a3) le passage de transit sous les portes est insuffisant	A2	<input type="checkbox"/>
		24a4) elle est située à plus de 30 cm de hauteur	A2	<input type="checkbox"/>
		24a5) elle transite par un WC, ou par un autre logement ou par une partie commune	A2	<input type="checkbox"/>
		24a6) elle est obturée	A2	<input type="checkbox"/>
		24a7) elle est obturable	A2	<input type="checkbox"/>
		Sortie d'air :		
		24b1) elle est absente	DGI	<input type="checkbox"/>
		24b2) elle est manifestement insuffisante	A2	<input type="checkbox"/>
		24b3) elle est obturée	A2	<input type="checkbox"/>
		24b4) elle est obturable	A2	<input type="checkbox"/>
		24b5) elle est constituée par un dispositif non adapté	A2	<input type="checkbox"/>
		24b6) elle est constituée par une hotte aspirante ou uniquement par une VMC	A2	<input type="checkbox"/>
C.19	25	Chauffe-eau non raccordé – Usage		
		Le chauffe-eau non raccordé alimente d'une manière constatée ou déclarée :		
		25a) un récipient de plus de 50 litres (baignoire, bac à laver, ...), plus de 3 postes d'utilisation ou 3 postes répartis dans plus de 2 pièces distinctes	DGI	<input type="checkbox"/>
		25b) une douche	A1	<input type="checkbox"/>
C.20	26	Chauffe-eau non raccordé – Etiquette		
		26) absence d'étiquette « recommandations d'usage »	A1	<input type="checkbox"/>

A : anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure. **A2** : anomalie nécessitant une réparation dans les meilleurs délais.
DGI (danger grave et immédiat) : anomalie grave nécessitant l'interruption de l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts.

CONTRÔLES – INSTALLATION (suite)				
Cocher la case ou entourer l'anomalie				
Article	N° fiche	Points de contrôle	OUI	NON
C.21	27	Appareils étanches – Débouché		
		<i>Installation de chaque appareil à circuit de combustion étanche</i>		
		27) l'orifice d'évacuation des produits de combustion débouche à l'extérieur	<input type="checkbox"/>	DGI
C.22	28	Appareils raccordés – Absence de conduits		
		28a) absence d'un conduit de raccordement reliant l'appareil au conduit de fumée	DGI	<input type="checkbox"/>
		28b) le dispositif d'évacuation des produits de combustion n'est manifestement pas un conduit de fumée	DGI	<input type="checkbox"/>
		28c) le dispositif d'évacuation des produits de combustion constitué d'un tubage flexible n'est pas placé à l'intérieur d'un conduit de fumée	A2	<input type="checkbox"/>
C.23	29	Appareils raccordés – Etat du conduit de raccordement		
		29a) un moyen de réglage mobile est présent sur le conduit de raccordement	A2	<input type="checkbox"/>
		29b) le conduit de raccordement au conduit de fumée présente un étranglement	A2	<input type="checkbox"/>
		29c) le conduit de raccordement au conduit de fumée présente une détérioration apparente susceptible de dégrader son étanchéité	DGI	<input type="checkbox"/>
		29d1) le conduit de raccordement au conduit de fumée présente une contre pente	A2	<input type="checkbox"/>
		29d2) le conduit de raccordement au conduit de fumée présente plus de deux coudes à 90°	A2	<input type="checkbox"/>
		29d3) le conduit de raccordement au conduit de fumée traverse une pièce principale	A2	<input type="checkbox"/>
		29d4) le conduit de raccordement au conduit de fumée présente une usure avancée, et/ou des déformations	A2	<input type="checkbox"/>
		29d5) le conduit de raccordement au conduit de fumée n'est pas démontable	A2	<input type="checkbox"/>
		29d6) le conduit de raccordement au conduit de fumée a une longueur trop importante	A2	<input type="checkbox"/>
		29d7) le conduit de fumée ou le tubage est raccordé directement sur l'appareil	A2	<input type="checkbox"/>
		29d8) des appareils fonctionnant avec des combustibles de nature différente sont raccordés sur le même conduit de fumée	A2	<input type="checkbox"/>
		29d9) au moins deux appareils raccordés à un même conduit sont situés dans deux pièces ne présentant pas une ouverture permanente suffisante	A2	<input type="checkbox"/>
		29e) le conduit de raccordement au conduit de fumée est réalisé en matériau manifestement inadapté	A2	<input type="checkbox"/>
C.24	30	Appareil à tirage naturel – Présence d'un dispositif mécanique supplémentaire de ventilation raccordée à l'extérieur		
		30) présence d'un appareil fonctionnant en tirage naturel et d'au moins un dispositif supplémentaire	DGI	<input type="checkbox"/>
A1 : anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure. A2 : anomalie nécessitant une réparation dans les meilleurs délais. DGI (danger grave et immédiat) : anomalie grave nécessitant l'interruption de l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts.				

CONTRÔLES – INSTALLATION (suite)				
Cocher la case ou entourer l'anomalie				
Article	N° fiche	Points de contrôle	OUI	NON
C.25	31	Volumes de protection ou enveloppe		
		31a) l'appareil est situé au-dessus d'une baignoire ou d'une douche	A2	<input type="checkbox"/>
		31b) l'appareil est situé trop près de la baignoire ou de la douche	A1	<input type="checkbox"/>
C.26	32	Appareil spécifique VMC GAZ		
		32a) l'appareil est spécifique VMC GAZ ou porte l'indication lisible qui doit être raccordé à une VMC GAZ	<input type="checkbox"/>	DGI
		32b) le contrôle n'a pas permis de s'assurer que l'appareil en place est adapté à une VMC GAZ	A2	<input type="checkbox"/>
C.27	32 bis	VMC GAZ – Raccordement électrique		
		32c) si VMC GAZ équipée d'un DSC, l'appareil est raccordé électriquement à une prise standard	A2	<input type="checkbox"/>
C.28	37	Tige cuisine – Alimentation des appareils de cuisson		
		37a) l'appareil de cuisson est alimenté par un tube souple	A1	<input type="checkbox"/>
		37b) le robinet de commande de l'appareil comporte un dispositif interrompant l'arrivée du gaz en cas de manque de pression amont	<input type="checkbox"/>	A2
D.1		Appareils de cuisson (sauf four et appareils de cuisson mobiles alimentés par une bouteille de butane)		
	A	A) la flamme d'un brûleur est jaune, charbonne ou décolle partiellement	A1	<input type="checkbox"/>
		Appareils alimentés au gaz naturel		
	B	B1) la flamme d'un brûleur décolle totalement et s'éteint	A2	<input type="checkbox"/>
	C	C1) la flamme d'un brûleur s'éteint à l'ouverture de la porte du four	A2	<input type="checkbox"/>
	D	D2) la flamme d'un brûleur s'éteint lors du passage du débit maxi au débit mini	A2	<input type="checkbox"/>
		Appareils alimentés en Air Propané, en Air Butané, en Propane, en Butane		
	B	B2) la flamme d'un brûleur décolle totalement et s'éteint	DGI	<input type="checkbox"/>
	C	C2) la flamme d'un brûleur s'éteint à l'ouverture de la porte du four	DGI	<input type="checkbox"/>
	D	D2) la flamme d'un brûleur s'éteint lors du passage du débit maxi au débit mini	DGI	<input type="checkbox"/>
A1 : anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure. A2 : anomalie nécessitant une réparation dans les meilleurs délais. DGI (danger grave et immédiat) : anomalie grave nécessitant l'interruption de l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts.				

CONTRÔLES – INSTALLATION (suite)				
Cocher la case ou entourer l'anomalie				
Article	N° fiche	Points de contrôle	OUI	NON
D.2		Chauffe-eau non raccordés		
	I	I) débordement de flamme	DGI	<input type="checkbox"/>
	E	E) le débit de gaz est supérieur à 1,10 fois le débit théorique et inférieur ou égal à 1,20 fois le débit théorique	A1	<input type="checkbox"/>
	F	F) le débit de gaz est supérieur à 1,20 fois le débit théorique	A2	<input type="checkbox"/>
		Hygiène de combustion, le chauffe-eau non raccordé fonctionnant seul		
		Taux de CO mesuré à proximité du chauffe-eau non raccordé dans les conditions de mesures normalisées		
	G	G) taux de CO compris entre 30 ppm et 50 ppm Mesure = <input type="text"/> ppm	A2	<input type="checkbox"/>
	H	H) taux de CO supérieur à 50 ppm	DGI	<input type="checkbox"/>
D.3		Appareils raccordés		
	J	J) débordement de flamme	DGI	<input type="checkbox"/>
	K	K) le débit de gaz est supérieur à 1,10 fois le débit théorique et inférieur ou égal à 1,20 fois le débit théorique	A1	<input type="checkbox"/>
	L	L) le débit de gaz est supérieur à 1,20 fois le débit théorique	A2	<input type="checkbox"/>
		Evacuation des produits de combustion		
	1.	Contrôle du tirage		
	M	M) le tirage est incertain voire insuffisant : le manomètre indique une valeur inférieure à zéro, ou la fumée est repoussée	DGI	<input type="checkbox"/>
	N	N) le tirage est insuffisant : le manomètre indique une valeur de 1 Pa ou 2 Pa, ou la fumée reste stable devant le coupe-tirage	A2	<input type="checkbox"/>
	2.	Contrôle de l'hygiène de l'atmosphère à proximité de l'appareil raccordé		
		Taux de CO mesuré à proximité de l'appareil raccordé dans les conditions de mesures normalisées		
	S	S) taux de CO supérieur à 25 ppm Mesure = <input type="text"/> ppm	DGI	<input type="checkbox"/>
A1 : anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure. A2 : anomalie nécessitant une réparation dans les meilleurs délais. DGI (danger grave et immédiat) : anomalie grave nécessitant l'interruption de l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts.				